



CALENDRIER DE PAIEMENT : DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

MOIS DE RESTAURATION	NBRE JRS	DATES DE PAIEMENT	MONTANT €	HORAIRES
SEPTEMBRE 2015	15 (élèves 6°)	25-26-27-28 AOUT	30,00	08H00 - 12H00
SEPTEMBRE 2015	14 (autres classes)	25-26-27-28 AOUT	28,00	08H00 - 12H00
OCTOBRE 2015	12	14-15-17 SEPTEMBRE	24,00	07H30 - 12H30
NOVEMBRE 2015	16	12-13-15 OCTOBRE	32,00	07H30 - 12H30
DECEMBRE 2015	11	09-10-12 NOVEMBRE	22,00	07H30 - 12H30

Règlements en septembre, octobre et novembre : lundi, mardi et jeudi matin

Le règlement s'effectue le mois précédant le mois de restauration

Une boîte sera disponible au mois de septembre au Service Gestion-Intendance,
pour le paiement par chèque uniquement (le reçu sera délivré ultérieurement).

Le chèque doit être libellé à l'ordre de : Agent-Comptable Collège Rose Saint-Just et doit être signé,

Le nom, prénom et la classe de l'élève doivent être inscrits au dos du chèque

